

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 18 janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CHALAND Jean Paul

Présents : DUMAS Georges - - PICHON DELOME Marie-Line - CROUZET Éric - PACALON Didier - BROUSSARD Frédéric - GUERIN Alain - VEY Christophe

Absents : DESAGE RECHATIN Fabienne - BROUSSARD Olivier - PICHON Daniel

DEMANDE DE DETR

Le conseil municipal décide de déposer des dossiers de demande de subventions à l'Etat au titre de la DETR 2019 pour :

- les travaux de rénovation de la salle du Belvédère (Peinture, pose de volets roulants...)
 - o Coût estimatif des travaux : 21 481.85 € HT
 - o Subvention demandée : 10 526.11 €
- la construction d'un petit espace couvert non clos pour les randonneurs (salle hors sacs)
 - o Coût estimatif des travaux : 9 522.88 € HT
 - o Subvention demandée : 4 761.44 €

PERSONNEL

Le conseil municipal accepte de recruter un agent technique pour réaliser tous les travaux nécessitant l'utilisation du micro-tracteur.

Cet hiver, les élus effectueront bénévolement et à tour de rôle le salage ponctuel du bourg.

CURAGE LAGUNE

Le Conseil Municipal autorise le maire à lancer la consultation des entreprises pour le curage de la lagune.

QUESTIONS DIVERSES

- Routes : Le maire rappelle que la route desservant Combelonge est sur 2 communes : Le Mas de Tence et Tence.
Il informe qu'environ 1.250 km de cette route est situé sur du domaine privé.
Le coût des honoraires d'un géomètre pour procéder à la régularisation de cette route est estimé à 8 358 € TTC et la durée de la procédure à 1 an
Le maire va contacter la commune de Tence pour lui proposer de régulariser la situation.
- Barrières monuments aux morts : Suite aux travaux de la place, les barrières du monument aux morts ont été enlevées.
Le conseil municipal décide de ne pas les garder et de les donner si quelqu'un est intéressé.
- Entretien des PR : Comme l'année précédente, la Communauté de Communes du Haut Lignon se chargera de l'entretien des PR et la commune du balisage.
- Chauffage salle : Suite au dernier dysfonctionnement du chauffage de la salle du « Belvédère », un technicien de DG'Elec est intervenu pour le contrôler. L'incident serait dû à un pressostat.
Le maire a contacté l'entreprise ERE 43 qui installe des chaufferies bois. La société doit prochainement venir visiter le site.
- Décorations de Noël : La dépose des décorations de Noël est prévue le samedi 26 janvier l'après-midi.
La commune va profiter des stockages réalisés en début d'année pour acheter des décorations complémentaires.



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

COMMUNE DE LE-MAS-DE-TENCE (43190)

- Compteur Linky : Enedis a informé M. le Maire qu'à partir du mois de juin, les premiers compteurs Linky seront installés sur la commune. Un courrier d'information sera envoyé à la population.
- Mardi gras : L'après-midi « mardi-gras » aura lieu le samedi 9 mars. Une animation sera proposée aux enfants.
- Dénomination des rues et numérotations : La dénomination des rues est pratiquement terminée. Des devis pour la création des plaques vont être demandés. La pose de ces plaques sera assurée par une association d'insertion ou par un auto-entrepreneur.